

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =  
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e  
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

**Herausgeber:** Schweizerisches Nationalmuseum

**Band:** 60 (2003)

**Heft:** 1-2: "Zwischen Rhein und Rhone - verbunden und doch getrennt?" =  
"Entre Rhin et Rhône - liens et rupture?"

**Artikel:** Burgondes et Francs en Suisse occidentale (Ve-VIle siècles) : une  
présence germanique précoce, mais discrète...

**Autor:** Steiner, Lucie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-169678>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Burgondes et Francs en Suisse occidentale (V<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècles): une présence germanique précoce, mais discrète...

par LUCIE STEINER

Le point de départ de notre réflexion dans le cadre de ce colloque est le constat, un peu paradoxal en regard de la situation actuelle, que c'est dans la partie occidentale de la Suisse, et plus précisément dans le bassin lémanique, qu'un peuple d'origine germanique s'est pour la première fois installé sur le territoire helvétique. L'arrivée des Burgondes en 443 apr. J.-C. a en effet précédé de plus d'un siècle et demi le début de l'installation des Alamans sur le Plateau. Pourtant, cette présence germanique précoce n'a laissé pratiquement aucune trace dans nos régions, que ce soit dans la culture matérielle ou dans d'autres aspects de la civilisation tels que la langue, les croyances etc.

Pour tenter de mieux comprendre ce paradoxe et d'expliquer cette absence de germanisation de la Suisse occidentale, il faut repartir de la situation connue à la fin de l'Empire romain, période à laquelle l'ensemble du territoire de la Suisse actuelle était réuni sous la même autorité politique. On peut ensuite présenter les découvertes archéologiques qui témoignent d'une présence ou d'une influence germanique dans la région lémanique, d'abord lors de l'installation des Burgondes, puis sous la domination franque. La dernière étape consiste à examiner dans quelle mesure ces témoignages contribuent à restituer un processus d'acculturation différent de celui que l'on peut observer lors de l'intégration du territoire suisse dans l'Empire romain d'une part, et de celui que l'on peut mettre en évidence dans la partie orientale de la Suisse aux V<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècles d'autre part.

Si les sources écrites concernant le territoire de la Suisse actuelle à l'époque romaine sont relativement rares, les vestiges archéologiques sont au contraire nombreux et variés: des structures romaines de nature très diverses – habitats, monuments publics, temples, nécropoles etc. – ont été mises au jour tant dans les agglomérations qu'à la campagne.<sup>1</sup> Le mobilier est généralement abondant et les études consacrées notamment aux monnaies et à la céramique ont permis d'établir une chronologie relativement fine de cette période. Tous ces témoins éclairent de nombreux aspects de la vie publique et privée des Gallo-romains. Il n'en va malheureusement pas de même pour le haut Moyen Âge: pour cette période, l'archéologie repose en effet presque uniquement sur les découvertes de nécropoles. Les vestiges d'habitat sont encore rares, en particulier en Suisse occidentale, et les fouilles d'églises, peu nombreuses dans certaines régions, complètent seulement partiellement nos connaissances. En revanche, la diversité

des sources écrites – chroniques, vies de saints, correspondances d'évêques, textes littéraires, codes de lois etc. – permet de replacer ces vestiges dans un contexte historique relativement bien connu.<sup>2</sup>

## *La Suisse à la fin de l'époque romaine*

Pendant toute la durée de la domination romaine, y compris au Bas-Empire, le territoire de la Suisse actuelle est divisé en plusieurs cités et provinces dont les limites n'ont rien de commun avec les frontières linguistiques actuelles. Pourtant, l'ensemble de ce territoire connaît une certaine unité culturelle, qui transparait notamment au travers de la langue, des religions, des productions artisanales et artistiques, etc. De manière générale, et même si ce processus connaît des degrés d'intensité divers selon les régions, l'ensemble de la Suisse est touchée par la romanisation.<sup>3</sup>

Après les crises politiques et économiques qui marquent le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'empereur Dioclétien effectue une série de réformes administratives qui aboutissent à un redécoupage de l'Empire en différents diocèses, regroupant plusieurs provinces. Le territoire de la Suisse n'échappe pas à ce remaniement et la majeure partie du Plateau et du Jura est alors réunie dans une nouvelle province, appelée *Maxima Sequanorum* (fig. 1), qui rassemble le territoire des cités de Besançon, la capitale, de Bâle, d'Avenches et de Nyon. La cité du Valais reste une partie des Alpes Grées et Pennines, celle de Genève est rattachée à la Viennoise alors que la partie orientale de la Suisse actuelle revient à la Rhétie I.

Vers la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle apparaît dans les textes un nouveau territoire, appelé *Sapaudia*, dont la nature et les limites ont fait – et feront sans doute encore longtemps – l'objet de vifs débats. Il devait s'étendre au moins du Jura aux Alpes et de Genève à Soleure, et probablement même jusqu'au Rhin. Selon l'historien Justin Favrod, la *Sapaudia* serait en réalité une circonscription administrative qui réunissait les cités de Genève, Nyon et Avenches (fig. 2).<sup>4</sup>

## *L'installation des Burgondes*

Quelles que soient les limites exactes de la *Sapaudia*, c'est dans ce territoire que les Burgondes sont installés en

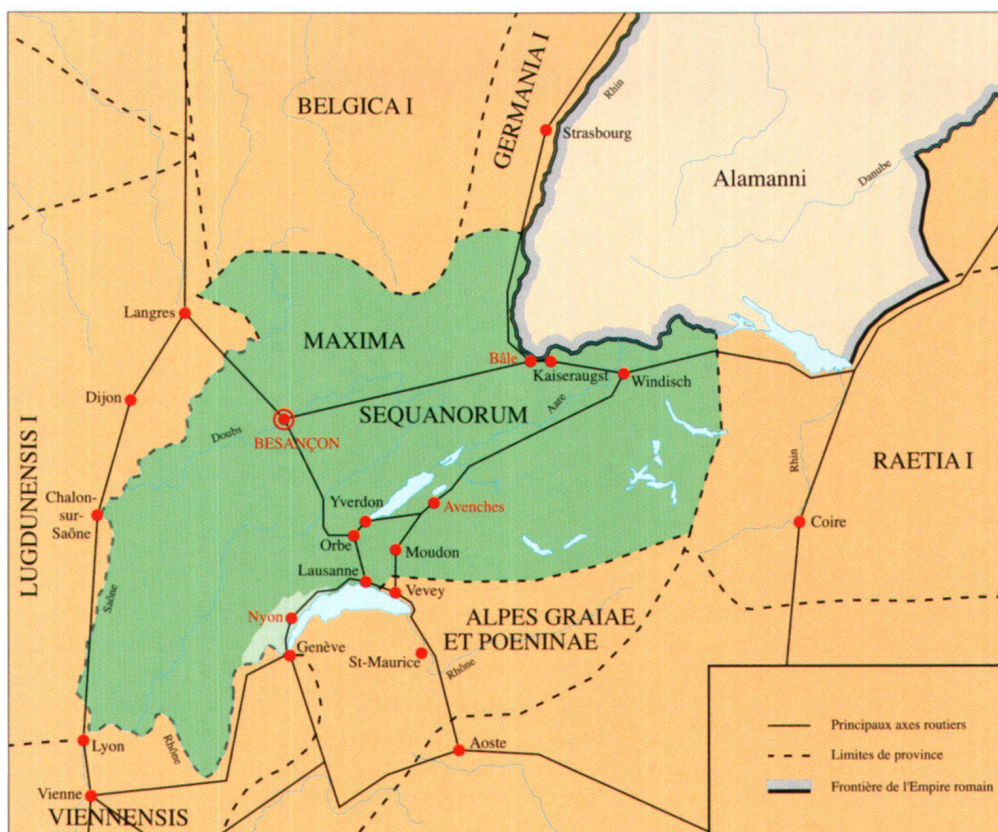


Fig. 1 Découpage du territoire de la Suisse actuelle selon les différentes provinces de l'Empire romain, après les réformes de Dioclétien (fin du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.).

443 apr. J.-C., comme nous l'apprend une notice de la Chronique des Gaules: «La *Sapaudia* est donnée aux débris du peuple burgonde pour être partagée avec les indigènes». <sup>5</sup> Les Burgondes étaient déjà établis à l'intérieur des frontières de l'Empire et avaient constitué un premier royaume dans la région de Worms dès 413. Comme ils avaient tenté d'agrandir leur territoire, ils furent écrasés par le général romain Aetius, associé aux Huns. Ce dernier avait ensuite décidé de déplacer ce qui restait du peuple burgonde en *Sapaudia*. En échange de terres ou plus vraisemblablement d'une partie de l'impôt provenant de

ces terres, les Burgondes étaient chargés de défendre l'accès à la vallée du Rhône, notamment contre les Alamans, alors établis au-delà du Rhin mais dont les incursions se faisaient de plus en plus menaçantes. Les Burgondes profitèrent de l'affaiblissement du pouvoir impérial pour établir leur propre royaume et bientôt agrandir leur territoire dans les vallées du Rhône et de la Saône.

Sur la base de ces informations historiques, les archéologues du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont attribué la plupart des objets découverts dans les tombes du haut Moyen Âge aux Burgondes : il en allait ainsi de



Fig. 2 Extension de la *Sapaudia* et limites du royaume burgonde au début du 6<sup>e</sup> siècle, avec la répartition des témoignages archéologiques attribués aux Burgondes.

certaines formes de céramiques et de plaque-boucles de ceinture, dites «burgondes». Les progrès réalisés dans l'établissement de la chronologie du mobilier et dans l'identification de l'origine des objets, notamment grâce aux travaux de Max Martin, montrent qu'il s'agit de productions qui paraissent effectivement liées au territoire du royaume burgonde, mais qui sont nettement postérieures.<sup>6</sup>

Dans l'état actuel de la recherche, deux types de vestiges peuvent véritablement être considérés comme des témoins de l'installation des Burgondes en *Sapaudia*: il s'agit d'une part de tombes féminines contenant des fibules datées de la

seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ou des environs de 500, et d'autre part d'individus présentant une déformation artificielle du crâne.<sup>7</sup> Quelques objets d'origine orientale viennent compléter cette liste. Ils sont toutefois exceptionnels en Suisse occidentale: on ne peut guère citer, pour l'instant, qu'un fragment de miroir hunnique dans une tombe de Saint-Sulpice.<sup>8</sup>

Les sépultures qui contiennent des fibules se distinguent par l'abondance et la richesse de leur mobilier (fig. 3). Les fibules, qui sont portées selon la mode germanique au niveau des épaules, du cou ou du bassin, sont en effet géné-

ralement accompagnées d'autres éléments du costume ou de la parure, tels que châtelaines, épingles à cheveux, bijoux etc., souvent fabriqués avec des métaux précieux (argent doré et/ou niellé, incrustations de grenats etc.). Ce type d'inventaire contraste avec la grande majorité des sépultures, qui, conformément aux traditions de la population locale romanisée, sont dépourvues de mobilier ou ne contiennent qu'un seul objet, dans ce cas généralement une boucle de ceinture.<sup>9</sup>

Les crânes qui présentent une déformation artificielle sont le résultat d'une pratique qui vise à donner une forme particulière à la boîte crânienne en appliquant des bandages autour de la tête des nouveau-nés.<sup>11</sup> Totalement étrangère à la population gallo-romaine, cette coutume n'est plus non plus attribuée aux Burgondes eux-mêmes, mais à des individus d'origine orientale, Alains ou Sarmates, mêlés à ce peuple lors de ses déplacements. Ces crânes proviennent d'ailleurs souvent des mêmes nécro-

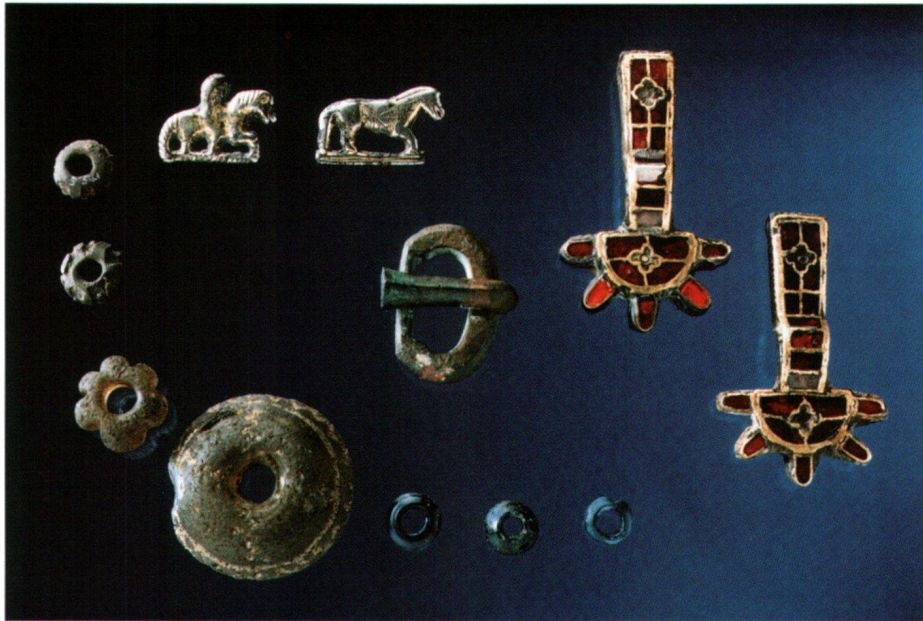


Fig. 3 Saint-Sulpice (VD), inventaire de la tombe 97: paire de fibules en forme de chevaux en argent doré, paire de fibules ansées digitées à décor de grenats cloisonnés, boucle de ceinture en bronze, perles de verre (éléments d'une châtelaine).

Il faut souligner également la diversité des objets attribués aux Burgondes: la composition des inventaires n'a rien de standard, et comprend des éléments différents selon les tombes. Les fibules appartiennent à des types variés, dont l'origine peut être très diverse, même lorsqu'elles sont associées dans une même tombe.<sup>10</sup> On observe également une grande variété dans la manière de porter les fibules: on peut trouver une paire au niveau du bassin, une paire au niveau des épaules, ou encore deux paires combinées. A eux seuls, ces témoignages ne permettent pas de reconnaître un costume ou une tradition proprement burgonde. Par contraste avec les pratiques funéraires de la population locale, on peut cependant attribuer ces sépultures à des individus d'origine germanique. Leur datation incite à les mettre en relation avec l'arrivée des Burgondes.

Comme les fibules mentionnées ci-dessus. A notre connaissance, une seule tombe de la région lémanique, la tombe 17-74 de Dully, contient à la fois une fibule germanique et un crâne déformé.<sup>12</sup> En revanche, plusieurs autres individus présentant une déformation crânienne artificielle étaient inhumés avec du mobilier tout à fait courant dans les régions romanisées.<sup>13</sup>

Les témoignages archéologiques que l'on peut actuellement attribuer aux Burgondes restent cependant bien peu nombreux: ils n'apparaissent que dans une trentaine de nécropoles, sur plus de trois cents reconnues actuellement pour les seuls cantons de Genève et Vaud, et ne concernent que quelques individus dans chacune de ces nécropoles, qui en comptent parfois plusieurs centaines.<sup>14</sup> Cette situation s'explique probablement par le fait que les Burgondes,

déjà familiers du monde romain depuis leur séjour dans la région de Worms, ont rapidement assimilé les pratiques funéraires gallo-romaines. La répartition de ces découvertes (fig. 2) montre par ailleurs une concentration sur la rive nord du Léman et aux environs de Genève, au cœur de la *Sapaudia*, ainsi que, dans une moindre mesure, dans la vallée du Rhône.<sup>15</sup> Pour ce qui est du territoire de la Suisse actuelle, on constate que ces témoins d'une présence germanique se concentrent dans la partie occidentale et ne

siècle ne contiennent pas de mobilier. Celles qui en ont livré ne présentaient qu'un seul objet, le plus souvent une garniture de ceinture.<sup>17</sup>

Il faut cependant relever que plusieurs nécropoles, concentrées entre Yverdon et Lausanne ainsi qu'à la périphérie de cette ville, ont livré des récipients et/ou des armes, deux catégories de mobilier inhabituelles dans les tombes de nos régions, mais relativement fréquentes dans les sépultures à caractère germanique (fig. 5).<sup>18</sup> La plupart



Fig. 4 Le royaume franc et ses divisions à la mort de Clotaire, en 561 apr. J.-C.

recouvrent pas l'ensemble du territoire de la *Sapaudia*, telle que nous l'avons définie plus haut.

#### *Le passage à la domination franque*

En 534, les Burgondes sont vaincus par les Francs et leur royaume est divisé entre plusieurs provinces du royaume mérovingien. Leur territoire retrouve cependant son unité et une certaine autonomie à partir de 561, date à laquelle est créée la province franque de Burgondie, dirigée par Gontran (fig. 4).<sup>16</sup> Peut-on dès lors observer une germanisation plus marquée des pratiques funéraires? Là encore, la réponse est plutôt négative. Comme auparavant, la grande majorité des sépultures du dernier tiers du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup>

de ces découvertes sont malheureusement issues de fouilles anciennes: leur contexte est donc généralement très mal documenté. On connaît cependant plusieurs sépultures masculines, mises au jour sur le territoire de la Burgondie franque, qui contenaient une épée (spatha ou scramasaxe) et une boucle ou une garniture de ceinture, souvent accompagnées de petits objets formant le contenu d'une aumônière.<sup>19</sup> Elles sont interprétées comme les tombes de fonctionnaires ou d'autres représentants de l'autorité franque.

Comme dans le cas des témoignages attribués aux Burgondes, les objets qui reflètent une influence franque restent bien peu nombreux: on ne peut guère compter plus d'une trentaine de sites, et seulement quelques pièces provenant de chacun d'eux. Bien que leur datation reste souvent difficile à préciser du fait de l'absence de contexte



Fig. 5 Récipients en céramique et en pierre ollaire provenant de tombes de Lausanne Bel-Air et de Sévery (2<sup>ème</sup> moitié VI<sup>e</sup>–1<sup>ère</sup> moitié VII<sup>e</sup> siècle).

archéologique bien défini, on peut les situer pour la plupart entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et la 1<sup>ère</sup> moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

*Romanisation, germanisation: des situations différentes en Suisse occidentale...*

Ces deux exemples, l'installation des Burgondes et le passage à la domination franque, montrent que les signes d'une présence ou d'une influence germanique en Suisse occidentale – du moins ceux que l'on peut percevoir par l'étude des vestiges archéologiques – restent négligeables. Cette constatation contraste avec ce que l'on connaît du processus de romanisation. L'intégration dans l'Empire romain des différents peuples gaulois établis sur le territoire de la Suisse actuelle a en effet entraîné des transformations rapides dans de nombreux domaines de la civilisation, dont la langue, la religion, les pratiques funéraires, etc.<sup>20</sup> La plupart de ces changements se manifestent au travers des découvertes archéologiques, parfois de manière spectaculaire: l'adoption de nouveaux modes de construction mettant en œuvre la pierre et le mortier a en effet permis de réaliser des constructions de grandes dimensions encore partiellement visibles aujourd'hui. Si certaines nouveautés n'ont touché les coutumes locales qu'en surface, d'autres, comme l'adoption de la langue latine et, plus tard, celle du christianisme, ont impliqué des transformations à long terme, effectives encore de nos jours.

Pourtant, l'intégration du territoire de la Suisse actuelle dans l'Empire, pas plus que l'installation des Burgondes, n'ont entraîné une arrivée massive de population. Le nombre des Romains établis dans nos contrées devait se limiter à quelques milliers de militaires et quelques centaines de civils, hauts fonctionnaires, marchands et leurs familles.<sup>21</sup> Les Burgondes étaient également très peu nombreux en regard de la population autochtone: les estimations les plus récentes avancent un chiffre d'environ 25 000 personnes.<sup>22</sup> A titre de comparaison, la population du territoire d'Autun à la fin du 4<sup>e</sup> siècle est évaluée à 300 000 âmes.

Comment peut-on dès lors tenter d'expliquer le succès de la civilisation romaine d'une part, l'effacement de celle des Burgondes d'autre part? La principale différence entre ces deux situations réside sans doute dans le fait que les Romains ont imposé leur domination en vainqueurs, alors que les Burgondes, installés par l'autorité romaine, ont profité du déclin, puis de la disparition de l'Empire pour organiser et étendre leur royaume. Les Romains étaient en mesure d'imposer leur contrôle et leur propre modèle d'administration. Les élites locales, pour leur part, semblent avoir rapidement adopté ce système, en même temps que de nombreux aspects de leur civilisation. Il n'en va pas du tout de même lors de l'installation des Burgondes: les élites locales, entre temps profondément romanisées, étaient attachées au modèle romain, ou plutôt gallo-romain, qui s'appuyait sur des structures administratives et religieuses solides. Elles n'étaient donc pas prêtes à en

changer. Les Burgondes, du fait qu'ils étaient peu nombreux, ont été obligés de se concilier ces dirigeants locaux, d'où la mise en œuvre de toutes sortes de mesures et de réglementations originales, destinées à favoriser leur cohabitation: utilisation de deux codes de lois distincts, autorisation des mariages entre Romain(e) et Burgondes, collaboration avec les évêques puis conversion des membres de la famille royale au catholicisme, etc.<sup>23</sup> Dans ce contexte, l'adoption rapide des pratiques funéraires indigènes par les Burgondes ne paraît pas surprenante.

### *... et en Suisse orientale*

On peut dès lors se demander pourquoi la partie orientale de la Suisse a connu un développement différent de celui de la Suisse occidentale? Et pourquoi l'influence des Alamans semble avoir été beaucoup plus importante que celle des Burgondes et des Francs?

En réalité, aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, la situation est relativement homogène sur l'ensemble du Plateau et du Jura. La population romane se maintient sans grand changement: bon nombre de tombes sont dépourvues de mobilier ou ne contiennent qu'un seul objet, à l'image des traditions funéraires observées en Suisse occidentale.<sup>24</sup> Au VI<sup>e</sup> siècle, au moment où ces régions sont elles aussi intégrées dans le royaume mérovingien, on relève une influence voire une présence franque dans ou à proximité d'anciens sites gallo-romains tels que Bâle, Kaiseraugst, Elgg et Bülach. Dès cette époque, des sources littéraires montrent que le pouvoir franc autorise des comtes alamans à s'installer au sud du Rhin. Ces derniers s'établissent également à proximité d'anciens centres gallo-romains.

Mais à partir du VII<sup>e</sup> siècle, les contacts avec le nord de la Gaule, cœur du royaume mérovingien, s'affaiblissent alors que des liens plus marqués avec les régions alamanes situées au nord du Rhin et du Lac de Constance apparaissent. Plusieurs riches inhumations, mises au jour dans des églises, sont notamment interprétées comme celles d'individus ayant adopté la mode alamane, ou celles d'Alamans venus s'installer au sud du Rhin. Mises à part ces sépultures particulières, qui reflètent avant tout la situation des élites, les modalités de l'installation des Alamans sur le Plateau restent difficilement perceptibles au travers des décou-

vertes archéologiques. On admet généralement qu'à partir du VII<sup>e</sup> siècle, des familles de paysans se sont déplacées sur de courtes distances, avançant progressivement sur le Plateau. Dès le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, une population parlant le vieil allemand est attestée dans le nord-est de la Suisse par des sources écrites.<sup>25</sup>

Contrairement aux Burgondes, arrivés en une seule fois, les Alamans se sont ainsi installés progressivement sur le Plateau, par petits groupes, et selon un processus continu. Ils sont en outre arrivés de territoires voisins, avec lesquels ils ont sans doute gardé de nombreux contacts. Ils étaient aussi probablement proportionnellement plus nombreux que les Burgondes. Comme ces derniers, ils ont dû profiter de l'affaiblissement des structures héritées de l'Empire romain pour former de nouvelles élites, d'ailleurs à l'origine encouragés par le pouvoir franc. Celles-ci se sont ensuite affirmées.

Il est évidemment impossible, dans le cadre de ce colloque, d'examiner tous les problèmes liés à la formation des deux régions linguistiques et culturelles qui distinguent l'est et l'ouest de la Suisse actuelle, et qui bien évidemment dépassent de loin le seul domaine de l'archéologie. Un constat semble cependant s'imposer: d'une situation politique et culturelle commune à l'ensemble du Plateau suisse et du Jura à la fin de l'Empire romain, on aboutit à des développements très différents, alors même que l'ensemble du territoire est à nouveau réuni dans la même entité politique, le royaume franc, dès le 6<sup>e</sup> siècle. Cette différenciation doit sans doute beaucoup aux circonstances intérieures, notamment à la puissance des élites locales gallo-romaines et à la solidité des structures ecclésiastiques, héritières des structures administratives romaines, dans la partie occidentale de la Suisse. Les Burgondes, par l'originalité et l'efficacité de leur politique de fusion et d'assimilation, ont joué un rôle essentiel pour le maintien plus durable de la romanité dans cette région. Les circonstances différentes qui ont régi l'installation des diverses populations d'origine germanique sur le territoire de la Suisse actuelle – événement ponctuel, limité dans le temps pour les Burgondes, processus lent, en contact constant avec les territoires d'outre-Rhin pour les Alamans – ont finalement contribué à la formation de deux entités culturelles bien distinctes, perceptibles au niveau de la langue à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, et qui n'ont fait que se développer depuis.

### PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1, 2, 4: Archeodunum SA, Gollion (VD) (Dessin E. Soutter).  
Fig. 3: Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne (Photo Yves André, Boudry).  
Fig. 5: Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson).

## NOTES

- <sup>1</sup> RUDOLF FELLMANN, *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne 1992. – ANDRES FURGER / CORNELIA ISLER-KERÉNYI / STEFANIE JACOMET / CHRISTIAN RUSSENBERGER / JÖRG SCHIBLER, *Die Schweiz zur Zeit der Römer*, Zürich 2001. – LAURENT FLUTSCH / URS NIFFELER / FREDERIC ROSSI (dir.), *Quand la Suisse n'existait pas, Le temps des Romains* (= La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age 5, L'époque romaine), Bâle 2002.
- <sup>2</sup> PAUL-EDMOND MARTIN, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne (534–715)*, Genève / Paris 1910. – JUSTIN FAVROD, *Histoire politique du royaume burgonde (443–534)*, (= Bibliothèque Historique Vaudoise 113), Lausanne 1997. – Pour une synthèse sur l'archéologie du haut Moyen Age, voir en dernier lieu ANDRES FURGER / CAROLA JÄGGI / MAX MARTIN / RENATA WINDLER, *Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter*, Zürich 1996.
- <sup>3</sup> DANIEL PAUNIER, *L'héritage antique*, in: AGOSTINO PARAVICINI BAGLIANI / JEAN-PIERRE FELBER / JEAN-DANIEL MOREROD / VÉRONIQUE PASCHE (dir.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, pp. 13–29. Voir aussi SPM 5 (cf. note 1).
- <sup>4</sup> ÉRIC CHEVALLEY / JUSTIN FAVROD, *Soleure dans le diocèse de Genève? Hypothèse sur les origines du diocèse d'Avenches/Vindonissa*, in : Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 86, 1992, pp. 47–68. – JUSTIN FAVROD (cf. note 2), pp. 100–117. – Voir aussi JEAN-DANIEL MOREROD, *L'église du Valais et son patrimoine dans le diocèse de Lausanne*, in: Vallesia 54, 1999, pp. 137–160. – L'archéologue Reto Marti a tout dernièrement proposé de leur rattacher la cité de Bâle/Augst: RETO MARTI, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter: Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.–10. Jahrhundert)* (= Archäologie und Museum 41), 2 vol., Liestal 2000, A, pp. 295–299, en particulier p. 297.
- <sup>5</sup> *Chronica Gallica a CCCCLII*: citée et traduite par JUSTIN FAVROD (cf. note 2), pp. 187–224, en particulier p. 193.
- <sup>6</sup> MAX MARTIN, *Burgunden. III: Archäologisches*, in: Reallexikon der Germanischen Altertumskunde 4, 1981 (2<sup>e</sup> éd.), pp. 248–271. – MAX MARTIN, *Le Haut Moyen Age*, in: Chronologie, Antiqua 15, Bâle, 1986, pp. 99–117. – MAX MARTIN, *Les Burgondes et l'archéologie, Hier et aujourd'hui*, in: HENRI GAILLARD DE SEMAINVILLE (éd.), *Les Burgondes, apports de l'archéologie*, Actes du colloque de Dijon, 5–6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 31–44. – MARC-ANDRÉ HALDIMANN / LUCIE STEINER, *Les céramiques funéraires du haut Moyen Age en terre vaudoise*, in: Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 79, 1996, pp. 143–193.
- <sup>7</sup> RETO MARTI, *Minderheit mit Machtfunktion*, in : Archäologie in Deutschland 4, 1994, pp. 28–33. – RETO MARTI, *L'installation des Burgondes en Sapaudia, L'exemple du cimetière de Saint-Sulpice, Canton de Vaud, Suisse*, in: HENRI GAILLARD DE SEMAINVILLE (éd.), *Les Burgondes, apports de l'archéologie*, Actes du colloque de Dijon, 5–6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 129–142. – LUCIE STEINER / FRANÇOIS MENNA et al., *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s.)* (= Cahiers d'Archéologie Romande 75–76), Lausanne 2000, pp. 285–290. – LUCIE STEINER, *Les nécropoles d'Yverdon et de la Tour-de-Peilz (VD): Gallo-romains, Burgondes et Francs en Suisse occidentale*, in: *Burgondes, Alamans, Francs, Romains*, Actes des XXI<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20–22 octobre 2000 (= Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 756, Série «Art et Archéologie» 47), Besançon 2003, pp. 181–190, en particulier p. 184.
- <sup>8</sup> Saint-Sulpice, T57: RETO MARTI, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD* (= Cahier d'Archéologie Romande 52), Lausanne 1990, pp. 92–93, pl. 5, no 6.
- <sup>9</sup> MAX MARTIN 1995 (cf. note 6), pp. 39–43.
- <sup>10</sup> LUCIE STEINER / FRANÇOIS MENNA et al. (cf. note 7), pp. 154–168.
- <sup>11</sup> LUC BUCHET, *La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Age*, in: Archéologie Médiévale 18, 1988, pp. 55–71. – CHRISTIAN SIMON, *La déformation crânienne artificielle dans le bassin du Léman: état de la question*, in: HENRI GAILLARD DE SEMAINVILLE (éd.), *Les Burgondes, apports de l'archéologie*, Actes du colloque de Dijon, 5–6 novembre 1992, Dijon, 1995, pp. 205–215. – MICHEL BILLARD / CHRISTIAN SIMON, *L'os révélateur d'habitudes culturelles*, in: Les Dossiers d'Archéologie 208, Dijon 1995, pp. 22–33. – GENEVIÈVE PERRÉARD LOPRENO, in: LUCIE STEINER / FRANÇOIS MENNA et al. (cf. note 7), pp. 245–247.
- <sup>12</sup> FRANÇOIS MENNA, *La nécropole du haut Moyen Age de Dully*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1993 (inédit), p. 38. – RETO MARTI 1994 (cf. note 7), fig. p. 32.
- <sup>13</sup> Par exemple des peignes en os à Genolier: LUCIE STEINER, *La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Age de Genolier Bas-des-Côtes*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1993 (inédit), pp. 86–87.
- <sup>14</sup> LUCIE STEINER 2003 (cf. note 7), pp. 182–184.
- <sup>15</sup> Une seconde concentration est visible dans la région de Dijon: elle pourrait refléter une première extension du royaume burgonde vers le nord. Les cités d'Autun et de Chalons ont en effet été annexées au royaume burgonde en 457: JUSTIN FAVROD 1997 (cf. note 2), pp. 232–237.
- <sup>16</sup> PAUL-EDMOND MARTIN 1910 (cf. note 2), pp. 122–125; JUSTIN FAVROD (cf. note 2), pp. 472–475.
- <sup>17</sup> LUCIE STEINER 2003 (cf. note 7), p. 183.
- <sup>18</sup> MARC-ANDRÉ HALDIMANN / LUCIE STEINER (cf. note 6).
- <sup>19</sup> RETO MARTI (cf. note 8), pp. 110–116.
- <sup>20</sup> DANIEL PAUNIER (cf. note 3); voir aussi les ouvrages cités à la note 1.
- <sup>21</sup> DANIEL PAUNIER (cf. note 3), p. 25.
- <sup>22</sup> JUSTIN FAVROD (cf. note 2), pp. 206–210.
- <sup>23</sup> JUSTIN FAVROD (cf. note 2), pp. 481–484.
- <sup>24</sup> MAX MARTIN, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt Aargau* (= Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5), Derendingen/Solothurn 1991, A, Texte, pp. 293–343. – RENATA WINDLER, *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.–7. Jh.* (= Berichte der Zürcher Denkmalpflege: Archäologische Monographien 13), Zürich 1994, pp. 137–169. – ANDRES FURGER / CAROLA JÄGGI / MAX MARTIN / RENATA WINDLER (cf. note 2), pp. 146–163. – RENATA WINDLER, *Franken und Alamannen in einem romanischen Land*, in: *Die Alamannen* (= Catalogue de l'exposition de Stuttgart, Zürich et Augsburg), Stuttgart 1997 (2<sup>e</sup> éd.), pp. 261–268. – RETO MARTI (cf. note 4), pp. 308–360.
- <sup>25</sup> Notamment grâce aux noms de lieux d'origine germanique et surtout à des écrits de la bibliothèque de Saint-Gall: RENATA WINDLER 1997 (cf. note 24), p. 261. – RETO MARTI (cf. note 4), pp. 356–359. Le processus de germanisation du Plateau se poursuit durant tout le Moyen Age: voir AGOSTINO PARAVICINI BAGLIANI / JEAN-PIERRE FELBER / JEAN-DANIEL MOREROD / VÉRONIQUE PASCHE (dir.) (cf. note 3), pp. 49–56.

## RÉSUMÉ

Le point de départ de notre réflexion dans le cadre de ce colloque est le constat, un peu paradoxal en regard de la situation actuelle, que c'est dans la partie occidentale de la Suisse qu'un peuple d'origine germanique s'est pour la première fois installé sur le territoire helvétique. Dans cette région, ce que l'on peut rapporter à une influence germanique reste cependant négligeable, du moins dans ce que l'on perçoit actuellement au travers des découvertes funéraires entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Cette situation contraste avec ce que l'on connaît du processus de romanisation: l'intégration du territoire de la Suisse actuelle dans l'Empire romain s'est en effet accompagnée d'un changement rapide des coutumes dans bien des domaines, y compris celui des pratiques funéraires. Cette situation contraste également avec ce que l'on observe en Suisse orientale, où l'installation des Alamans, surtout à partir du VII<sup>e</sup> siècle, conduit à la formation d'une nouvelle culture, marquée avant tout par l'utilisation de la langue germanique, attestée dès le VIII<sup>e</sup> siècle par des sources écrites.

## ZUSAMMENFASSUNG

Der Ausgangspunkt unserer Überlegungen im Rahmen dieses Kolloquiums ist die im Hinblick auf die heutige Situation etwas paradoxe Feststellung, dass sich in der Westschweiz zum ersten Mal ein Volk germanischen Ursprungs auf helvetischem Gebiet niedergelassen hat. Der germanische Einfluss bleibt hier jedoch bedeutungslos, jedenfalls soweit man dies im Augenblick anhand der Grabfunde aus dem 5. bis 7. Jahrhundert n.Chr. beurteilen kann. Ganz anders verhält es sich bei der Romanisierung: Die Eingliederung des Gebietes der heutigen Schweiz ins Römische Reich brachte in vielen Bereichen rasche Veränderungen der Gewohnheiten mit sich, so auch bei den Begräbnissitten. Ebenfalls ganz anders präsentiert sich die Lage in der Ostschweiz. Hier entstand mit dem Auftreten der Alamannen ab dem 7. Jahrhundert eine neue, durch den Gebrauch der germanischen Sprache gekennzeichnete und seit dem 8. Jahrhundert durch schriftliche Quellen belegte Kultur.

## RIASSUNTO

Il punto di partenza delle nostre riflessioni nel quadro del presente colloquio è la constatazione, un poco paradossale, vista la situazione attuale, che il primo insediamento di un popolo di origine germanica su territorio elvetico ebbe luogo nella regione che costituisce la Svizzera francese. In base a quanto si può dedurre dai reperti funebri ritrovati tra il V e il VII Secolo dopo Cristo, ciò che rimane dell'influenza germanica nella regione può essere considerato insignificante. Questo dato di fatto contrasta con quanto si conosceva dal processo di romanizzazione: infatti, l'integrazione nell'Impero romano del territorio attuale della Svizzera è stata accompagnata da una rapida evoluzione dei costumi, compresi quelli praticati nei riti funerari. La situazione contrasta ugualmente con ciò che si osserva nella Svizzera orientale, dove l'insediamento degli Alemanni, soprattutto dal VII Secolo in avanti, conduce alla formazione di una nuova cultura, che si contraddistingue in primo luogo per l'utilizzazione della lingua germanica, attestata da fonti scritte risalenti all'VIII Secolo.

## SUMMARY

The point of departure of our discussions within the context of this colloquium is somewhat paradoxical in respect of the situation today. It was in the French part of Switzerland that a Germanic people settled on Swiss soil for the first time. However, the Germanic influence did not prevail, at least as far as one can conclude, at present, on the basis of findings from the 5<sup>th</sup> to the 7<sup>th</sup> centuries. Not so the Roman influence: the integration into the Roman Empire of the area of Switzerland as it is known today brought with it rapid changes in many areas of daily life, including burial customs. The situation in the eastern part of Switzerland is also entirely different. There, the arrival of the Alemanni in the 7<sup>th</sup> century brought a new culture, characterised above all by the use of the Germanic language, as attested in written sources as of the 8<sup>th</sup> century.